

# Campagne Bourgogne

## J'ai un problème de santé, j'appelle...

...mon médecin  
en priorité



...en cas  
d'urgence



ou en cas d'impossibilité  
de joindre un médecin



## Le bon recours aux urgences

Ce n'est pas urgent

J'appelle mon  
médecin traitant

Si le médecin  
ne peut pas me prendre  
en charge  
ou si l'impossibilité  
d'obtenir un rendez-vous  
chez mon  
médecin traitant

C'est une urgence

J'appelle le 15

Un assistant de régulation  
prend les premiers  
renseignements et  
transmet l'appel au  
médecin régulateur qui  
me propose la solution  
adaptée à ma situation

Conseil médical  
à distance

Orientation vers un  
médecin de garde

Orientation vers  
les urgences

Envoi d'un transport  
sanitaire sur place

**Pourquoi  
d'abord appeler son  
médecin traitant ?**

Très souvent, votre  
médecin traitant peut vous  
soigner ou vous conseiller.

Il doit toujours être  
l'interlocuteur à privilégier.

Si vous n'avez pas la  
possibilité de consulter un  
médecin, appelez le 15.

**Pourquoi appeler le 15  
avant de se rendre aux urgences ?**

Les services d'urgences sont  
au service de tous mais pour  
rester efficaces, ils doivent  
se concentrer sur les  
patients en réel état  
d'urgence.

Cette priorisation permet de  
sauver des vies chaque jour,  
de soulager de fortes  
douleurs, de soigner des  
blessures graves...

Contactez le 15 avant tout  
déplacement permet  
d'échanger rapidement avec  
un assistant de régulation  
médicale et un médecin  
régulateur pour vous  
apporter la réponse la plus  
adaptée. Cet appel permet  
également d'éviter des  
attentes prolongées pour  
des problèmes qui ne  
relèvent pas des urgences.